

Visite du 3 février 2026 de la citadelle d'Arras

La ville d'Arras a été française jusqu'à 1529, puis rattachée aux Pays-Bas espagnols par le traité de Cambrai, qui a mis fin à la septième guerre d'Italie qui opposait François I^{er} et Charles Quint.

Une bonne centaine d'années plus tard, c'est la guerre franco-espagnole de 1635 à 1659 ; Arras et l'Artois sont repris aux Espagnols et rendus à la France par le traité des Pyrénées, conclu entre Louis XIV et Philippe IV d'Espagne.

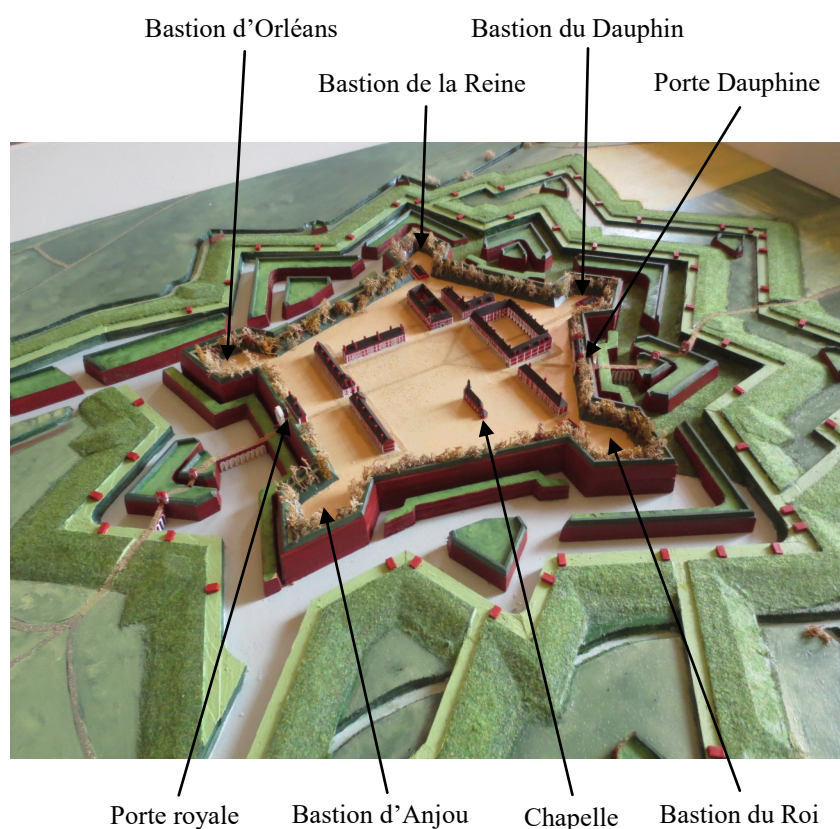
En 1667, lors de son entrée solennelle à Arras, Louis XIV ordonne la construction d'une citadelle qui s'opposera aux attaques des Espagnols si jamais ceux-ci voulaient reprendre la ville et qui s'opposera aussi aux éventuelles insurrections de la population arrageoise, restée fidèle aux Habsbourg et, comme le disait le duc de Richelieu, « plus castillane que les Espagnols ».

Les projets sont présentés en 1668 par le chevalier de Clerville, commissaire général des fortifications, par le vicomte d'Aspremont, capitaine, qui a la confiance de Colbert, et par Vauban qui n'est à l'époque que lieutenant.

Louvois donne sa préférence au projet de Vauban qui plante la citadelle sur le site où nous sommes aujourd'hui et qui présente deux avantages : on peut facilement l'inonder en détournant le ruisseau du Crinchon et, comme le dit Vauban : « De là elle commandera fort bien la ville, enfilera beaucoup de rues et en abattra les édifices ».

Un impôt sur la bière est créé pour le financement. Plus les Arrageois buvaient, plus la citadelle serait belle !

Les travaux débutent dès 1668 ; on n'avait pas perdu de temps puisque c'est le 22 juillet 1667 que Louis XIV avait ordonné la construction de la citadelle. L'enceinte, construite en 4 ans, est terminée en 1672. Les bâtiments intérieurs sont édifiés à partir de 1673.



La porte royale porte l'inscription « Quartier Turenne », en application de la circulaire de 1886 du général Boulanger, ministre de la Guerre, qui avait décidé que tous les bâtiments militaires porteraient le nom d'un homme de guerre célèbre ou d'une victoire.

Le maréchal Turenne avait, en août 1654, commandé avec succès le secours apporté aux Français qui, après avoir repris Arras aux Espagnols, étaient maintenant assiégés par eux.



Une fois la porte royale franchie, nous avons devant nous à gauche le bâtiment du Lieutenant de Roy et à droite la bâtiment du Major.

Le premier ne s'appelait pas ainsi lors de la construction de la citadelle puisque la charge de lieutenant de Roy n'existait pas encore : elle n'a été créée qu'en 1692 par Louis XIV pour pallier les difficultés du Trésor. Vendue 45 000 livres, elle donnait droit à un revenu annuel 2 000 livres et était héréditaire.

Le bâtiment du Major, détruit par un incendie en 1903, a été reconstruit en 1998 seulement.

En passant entre ces deux bâtiments, nous accédons à la place d'armes.



La place d'armes, de dimensions imposantes, est bordée à gauche par les bâtiments des Archers où étaient logés les officiers, les sous-officiers et les soldats, puis par les bâtiments de la cantine et de l'Équerre pour le personnel civil. Au fond, la façade monumentale de l'arsenal qui comprenait le logement du gouverneur et, en arrière plan, la porte Dauphine. À droite au premier plan, la chapelle et, entre la chapelle et l'arsenal, un bâtiment récent construit en 1998 pour loger les engagés.

La chapelle, dédiée à saint Louis, fait partie des premières mises en chantier ; elle est aujourd'hui le plus vieil édifice religieux d'Arras.



Elle est restaurée sous le Second Empire, et porte alors sur la partie gauche de la façade le profil de Louis XIV, le constructeur, et à droite le profil de Napoléon III, le restaurateur. Début septembre 1870, les sapeurs du 3^e régiment du génie, furieux de la capitulation de Napoléon III à Sedan, martèlent son effigie.





Les plaques de marbre, apposées sur les parties basses des murs de la nef et du chœur, portent les noms des 3006 sapeurs du 3^e régiment du génie morts pour la France pendant la première guerre mondiale.

En 2019, la communauté urbaine d'Arras a entrepris une nouvelle restauration de la chapelle :

Un ravalement extérieur a redonné aux pierres et aux briques leur aspect initial et un drainage périphérique a pallié les problèmes d'humidité. À l'intérieur, les murs ont été repeints et les plaques commémoratives ont été rafraîchies. Un chauffage par le sol a été installé avant la pose d'un nouveau dallage.



À la sortie de la nef, des plaques de marbre noir rappellent les noms des 111 sapeurs tués pendant la guerre franco-prussienne de 1870-1871 et les 53 tués en 1871 lors de la répression de la Commune de Paris, contre les insurgés qui s'étaient soulevés contre le gouvernement de la III^e République, qui avaient incendié l'hôtel de ville de Paris, le palais de Justice et le palais des Tuileries et qui avaient tenté d'incendier la cathédrale Notre-Dame-de-Paris.

Depuis sa création, la citadelle a été successivement occupée par le service de l'artillerie puis par divers régiments d'infanterie. Elle a été prison d'État et camp de prisonniers de guerre. Sous le Premier Empire, quand Napoléon I^{er} projetait d'envahir l'Angleterre, elle a accueilli le 2^e bataillon des grenadiers de l'armée de réserve de Junot.

En 1816, la citadelle est affectée au génie qui y restera jusqu'à la seconde guerre mondiale, les 1^{er}, 2^e et 3^e régiments du génie permutant entre Arras, Metz et Montpellier.

Le sous-lieutenant Le Prestre de Vauban sert en 1830 dans la citadelle construite par son illustre aïeul. Il finira sa carrière au grade de général de division, inspecteur du génie.

En 1830 également, le 3^e régiment du génie compte dans ses rangs le capitaine Cavaignac qui, devenu général, sera ministre de la Guerre puis chef du gouvernement provisoire de la II^e République de mai à décembre 1848.

À côté de la porte Dauphine, qui était la porte de secours, opposée à la porte royale, la communauté urbaine d'Arras a aménagé un mémorial pour rappeler les derniers régiments qui ont tenu garnison à la citadelle.

L'inauguration s'est déroulée le 9 juin 2018.

Les plaques du mémorial rappellent la présence à la citadelle des quatre derniers régiments :

- de 1868 à 1939, le 3^e régiment du génie ;
- de 1946 à 1964, le 16^e bataillon de chasseurs à pied qui participe dans le Rif aux opérations de pacification du Maroc ;
- de 1964 à 1993, le 7^e régiment de chasseurs, le régiment blindé de la 8^e division d'infanterie, basée à Amiens et dissoute en 1993 ;
- de 1994 à 2009, le 601^e régiment de circulation routière.



En sortant de la citadelle par la poterne percée à côté de la porte Dauphine, nous arrivons au mur des Fusillés, dans le fossé du bastion du Dauphin.



Le tribunal nazi, qui siégeait à l'hôtel de ville d'Arras, a condamné à mort 218 Résistants qui ont été fusillés dans ce fossé.

Le premier est tombé le 21 août 1941, le dernier le 22 juillet 1944.

Ils étaient de neuf nationalités différentes : 189 Français, 15 Polonais, 5 Belges, 3 Soviétiques, 2 Portugais, 1 Hongrois, 1 Italien, 1 Tchèque et 1 Yougoslave.

Le plus âgé avait soixante-neuf ans ; le plus jeune en avait seize.

Le lieu est resté dans l'état où il se trouvait ; le seul monument érigé a été le poteau, placé à l'endroit où se trouvait celui auquel les condamnés étaient attachés. À part les plaques apposées pour rappeler leurs noms, nous nous trouvons dans le même cadre que celui sur lequel leur regard s'est posé pour la dernière fois.

*Lieutenant-colonel honoraire Jacques COCLET
Président du comité d'entente de anciens combattants
et victimes de guerre et des associations patriotiques d'Arras*